

## TG n°5 : Construire un sujet de dissertation (2h)

### Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
  - de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
  - de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
  - de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

#### Voici des sujets de dissertation sur le chapitre 5 :

- Vous analyserez les mesures mises en œuvre pour réduire les inégalités.
- Quels sont les effets de la fiscalité sur les inégalités sociales ?
- Montrez comment les pouvoirs publics peuvent favoriser la justice sociale.
- Comment les pouvoirs publics doivent-ils concilier la recherche de justice sociale avec d'autres objectifs ?
- Dans quelle mesure l'action des pouvoirs publics est-elle efficace pour lutter contre les inégalités ?
- Pourquoi le système fiscal français rencontre-t-il des difficultés à réduire les inégalités de revenus ?

Marche à suivre :

#### Avant de consulter les documents disponibles

**Etape 1)** Choisissez 1 ou 2 sujets, éliminez les autres.

**Etape 2)** Listez rapidement et brièvement les connaissances de cours nécessaires pour traiter ce sujet

**Etape 2)** A partir du sujet choisi, rédigez une phrase affirmative la plus précise possible commençant par : « Nous voulons démontrer que... » (problématique provisoire)

**Etape 3)** Rédigez les titres des 2 grandes parties du plan provisoire pour traiter votre problématique.

#### A partir du dossier documentaire

**Etape 4)** Éliminez les documents HS

**Etape 5)** Parmi les documents qu'il reste, sélectionnez-en 4 couvrant votre sujet avec les 2 contraintes suivantes :

- En veillant à ne retenir qu'un seul texte et 3 documents statistiques distincts.
- Les documents ne doivent pas permettre de couvrir tout le sujet, il faut laisser une sous-partie dépendre des seules connaissances du candidat.

 Découpez et collez-les sur une feuille en haut de laquelle vous aurez recopié en grand le sujet.

**Etape 6)** Reprenez en conséquence votre plan si nécessaire.

**Etape 7)** Répartissez les connaissances de cours (étape 2) et les n° des documents dans chaque grande partie de votre plan. Note : un document ou une connaissance peut figurer dans les 2 parties.

**Etape 8)** Au sein de chaque partie, regroupez les idées (cours et doct) afin de dégager des sous-thématiques qui seront vos sous-parties. Donnez un titre à vos sous-parties.

**Etape 9)** Rédigez votre plan détaillé en étant le plus explicite et synthétique possible à la fois.

I) Ceci est la première partie

1.1) Ceci est la première sous-partie

§1 : contenu explicite et synthétique

§2 : contenu explicite et synthétique

1.2) Ceci est la deuxième sous-partie

§3 : contenu explicite et synthétique

etc

## DOCUMENT 1

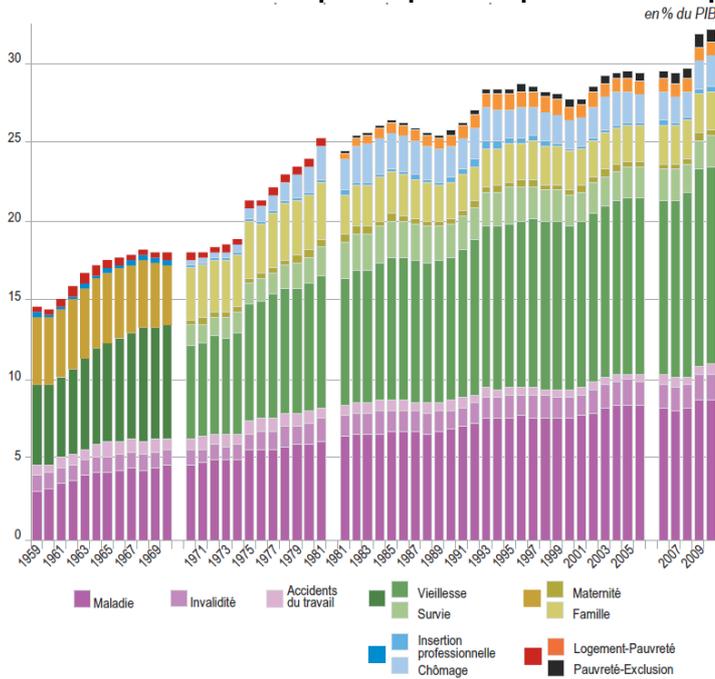
### La discrimination positive en France

En France, une certaine forme de discrimination positive a déjà été appliquée. Elle ne repose pas sur le principe théorique d'égalité des chances mais elle relève d'une démarche générale de redistribution des richesses face à l'échec des principes d'égalité dans certains domaines. Elle s'intègre par exemple dans la politique de la ville, via les zones d'éducation prioritaires, ou dans celle de l'emploi, via la mise en place de contrats aidés à destination de publics spécifiques comme les chômeurs de longue durée [...]. Elle a aussi récemment été développée dans l'éducation supérieure. En effet, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris a innové au début des années 2000 en facilitant l'entrée d'étudiants scolarisés dans les lycées de banlieues défavorisées [...]. A chaque fois, ces politiques préférentielles s'adressent à des groupes sociaux définis sur la base de critères socioéconomiques (niveau de revenus, situation vis-à-vis de l'emploi, zone d'habitation). Il n'existe pas en France de programmes d'actions positives visant à favoriser un groupe d'individus, défini sur la base d'un critère inné comme le sexe ou l'origine ethnique, à l'exception de la loi sur la parité politique votée en 2000.

Hélène Périvier, « Panorama des différents types de lutte contre les inégalités », Cahiers français, n° 351, juillet-août 2009

## DOCUMENT 2

### Evolution de la structure par risques des prestations de protection sociale



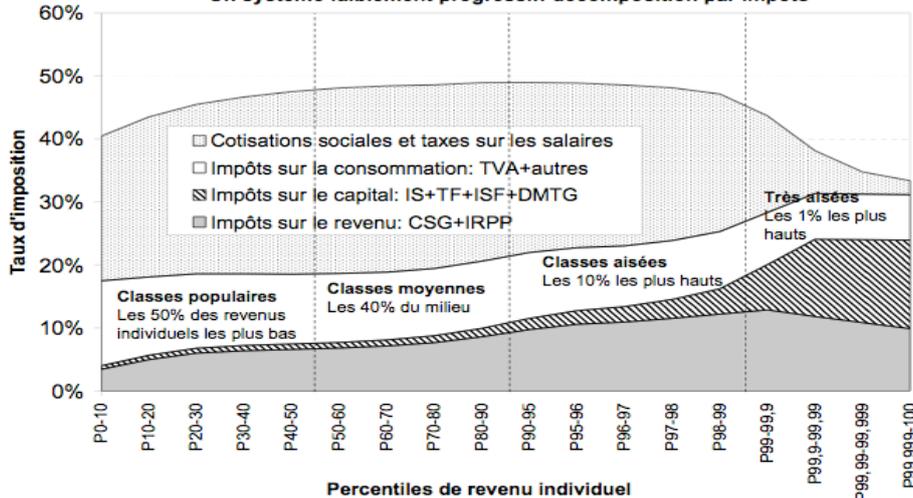
Note • Les ruptures de séries ont été mises en évidence, car elles affectent les délimitations entre les risques.

Sources • DREES-CPS, bases 1970 (1959-1970 et 1970-1981), 2000 (1981-2006) et 2005 (2006-2010).

Source : « La protection sociale en France et en Europe en 2010 », DRESS, 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/cps2010.pdf>

## DOCUMENT 3

### Un système faiblement progressif: décomposition par impôts



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements comme dans le graphique précédent) et sa décomposition par groupe de revenus au sein de la population 18-65 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. Groupes de revenus: P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99,999-100 désigne les .001% les plus riches.

Le graphique décompose les impôts en quatre grandes catégories: cotisations sociales (et autres taxes sur les salaires), les impôts sur la consommation (TVA et autres impôts indirects), les impôts sur le capital (impôt sur les bénéfices des sociétés (IS), taxe foncière (TF), impôt sur la fortune (ISF) et droits de successions (DMTG)), et les impôts sur le revenu (CSG et IRPP).

Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.51

Source: Voir [www.revolution-fiscale.fr](http://www.revolution-fiscale.fr), annexe au chapitre 1 (où nous montrons aussi les chiffres pour la population adulte totale).

Source : Camille Landais, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, « Pour une révolution fiscale », Seuil, 2011, <http://www.revolution-fiscale.fr>

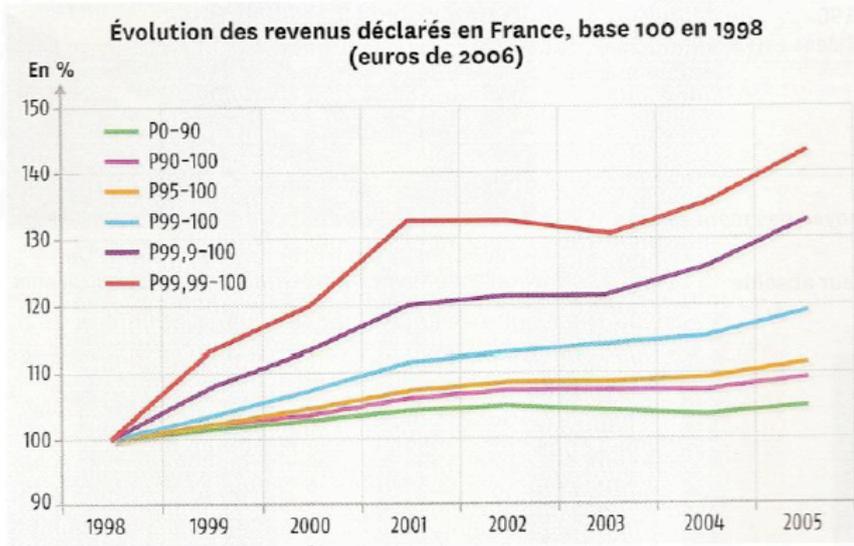
DOCUMENT 4

**Bilan de la redistribution sur les niveaux de vie**

Unité : revenu par équivalent adulte			
	Revenu maximum des 20 % plus modestes	Revenu minimum des 20 % plus aisés	Rapport Q4/Q1
Avant redistribution	7 080 €	48 540 €	6,86
Après impôts et prestations	10 380 €	39 280 €	3,78
Augmenté des transferts en nature des services publics	17 300 €	44 180 €	2,55
Après taxes indirectes (TVA, TIPP)	15 010 €	38 910 €	2,59

Source : Insee, France portrait social édition 2008. Année des données : 2006, France métropolitaine, [http://www.inegalites.fr/spip.php?article1312&id\\_mot=79](http://www.inegalites.fr/spip.php?article1312&id_mot=79)

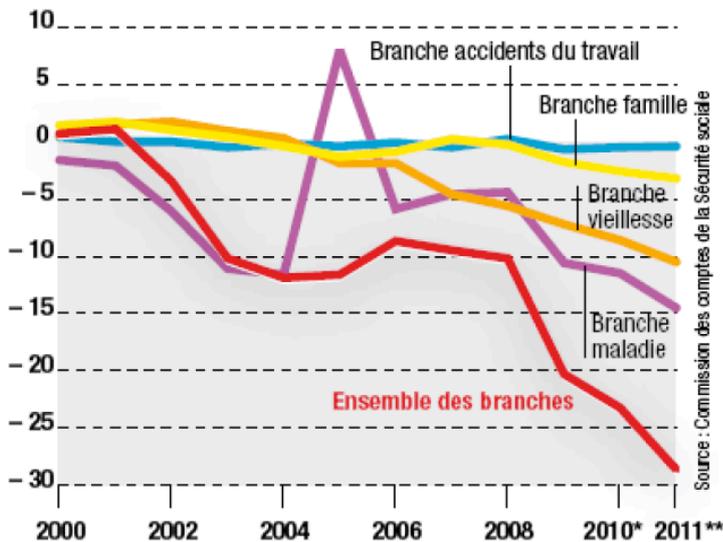
DOCUMENT 5



c. Landais, « les hauts revenus en France (1958-2006) : une explosion des inégalités ? », École d'économie de Paris, 2007.

Note: P0-90 = 90% des foyers les plus pauvres; P90-100 = 10% des foyers les plus riches; P95-100 = 5% des foyers des foyers les plus riches; P99-100 = 1% des foyers les plus riches; P99,9-100 = 0,1% des foyers les plus riches; P99,99-100 = 0,01% des foyers les plus riches (3 500 contribuables les plus riches sur 35 millions).

DOCUMENT 6 : Evolution du solde de la sécurité sociale par branches



\* Prévisions.

\*\* Tendanciel, sans prendre en compte l'effet du PLFSS 2011.

Source : Camille Dorival Alternatives Economiques n°296 - novembre 2010

## DOCUMENT 7

### Le revenu minimum d'insertion (RMI) et le revenu de solidarité active (RSA)

Le RMI, créé en 1989 en réponse à une augmentation de la pauvreté en France, dans un contexte de chômage de masse, a été remplacé en juin 2009 par le RSA. Les deux aides constituent des soutiens aux ménages à bas revenu, illimités dans le temps et en pratique non conditionnés à une formation ou à une recherche active d'emploi. Ces aides sont conçues comme des transferts de dernier recours pour des bénéficiaires qui sont en principe capables de travailler, à la différence d'aides spécifiques aux travailleurs handicapés (Allocation aux Adultes Handicapés) ou âgés (Minimum vieillesse), qui n'ont pas droit aux allocations contributives (allocation chômage), car n'ayant pas assez cotisé ou ayant épuisé leurs droits [...]. Le RMI (tout comme le RSA) est éventuellement complété par des aides au logement qui peuvent représenter jusqu'à un tiers des ressources de ceux n'ayant aucun revenu personnel. Le Revenu de Solidarité Active (RSA) a été mis en place en 2009 après plusieurs années de débat autour du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) concernant à la fois ses effets redistributifs et incitatifs. En particulier, le RMI a longtemps été accusé de générer des « trappes à inactivité » en réduisant considérablement les gains nets au travail pour les ménages à bas salaires. [...] Depuis 2010, la réforme du RSA a permis de pérenniser le cumul des transferts sociaux et des revenus du travail. Il est maintenant possible, pour un ménage éligible, de toucher l'équivalent du RSA plein moins 38 % des revenus du travail, ceci de façon permanente. [...] La réforme du RSA a permis de pérenniser cet effet incitatif [...] de sorte qu'un allocataire du RSA reprenant un travail rémunéré [...] peut cumuler ses revenus du travail et une partie du RSA de façon illimitée dans le temps. En simplifiant, disons que le nouveau système distingue le RSA socle pour les personnes inactives (donc correspondant à l'ancien RMI) et le RSA activité (pour ceux en activité et cumulant salaire et RSA). [...]

Source : Olivier Bargain, Augustin Vicard, « Le RMI et son successeur le RSA décourage-t-il certains jeunes de travailler ? », INSEE Analyses, septembre 2012 [http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs\\_doc\\_travail/G2012-09.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/docs_doc_travail/G2012-09.pdf)

## DOCUMENT 8

### L'assistance décourage-t-elle l'emploi ?

Une partie de l'opinion et des responsables politiques semble persuadée que l'assistance aux pauvres les incite à ne pas travailler et les conforte dans leur situation. Certes le montant des aides est parfois supérieur au revenu que procure un emploi, mais les études disponibles ne font pas apparaître de choix volontaires d'inactivité, sauf dans le cas des femmes seules avec enfants. [...] Est-il possible que certaines personnes préfèrent vivre (mal) de l'assistance plutôt que de travailler si elles le peuvent ? Si le revenu que tire une personne de son retour éventuel à l'emploi est proche, voire inférieur à celui qu'elle obtient par les aides sociales, il est à craindre que cette personne ne soit piégée dans une "trappe à pauvreté": sa situation est médiocre, mais l'emploi qui pourrait être la première marche permettant de l'améliorer ne présente pas d'avantage financier significatif, tout en présentant un risque sérieux de perte de ressources. [...] La comparaison du salaire et de l'allocation ne suffit toutefois pas. De nombreuses prestations sous condition de ressources sont en fait liées à un statut, de sorte que la personne qui passe du statut de RMIste à celui de salarié perd aussi le bénéfice de l'allocation logement à taux plein automatique, de l'exonération de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle ; c'est aussi la suppression de la prime de Noël, la fin du droit à la couverture maladie universelle (CMU) gratuite et l'obligation de payer à nouveau un abonnement téléphonique à plein tarif. De nombreuses aides locales sont également supprimées. Et les dettes fiscales suspendues sont à nouveau exigibles. Inversement, l'emploi trouvé est généralement précaire. Il serait donc compréhensible que les bénéficiaires de minima sociaux hésitent à reprendre un emploi dans ces conditions. En général, les études empiriques disponibles concluent qu'il n'existe pas de telles trappes. Avec une exception : les femmes seules avec enfants. Leur comportement d'activité est en effet sensible aux incitations financières liées au non-emploi, telles que l'allocation parentale d'éducation (APE) [...] parce que les mères, surtout celles qui vivent seules, subissent des coûts de garde d'enfants dissuasifs lorsqu'elles travaillent. [...]

Selon une enquête de 1998, 20% des RMIstes en reprise d'emploi estiment qu'ils n'y gagnent rien et 12% affirment y perdre. [...] Il faut aussi tenir compte des droits auxquels l'emploi donne accès, notamment en matière de chômage et de retraite. Un emploi peu rémunérateur peut aussi être un point d'appui pour trouver mieux ensuite. Cet argument est surtout valable pour les plus jeunes et les plus diplômés, qui sont les plus susceptibles de passer d'un emploi faiblement rémunéré à un autre plus attractif. Au-delà des arguments économiques, l'emploi aide à se construire une image positive de soi-même, une place dans la société et un réseau de sociabilité, ce qui le rend désirable en soi et pèse probablement dans les décisions des personnes. Contrairement à une croyance de plus en plus répandue, les prestations d'assistance ne dissuadent donc généralement pas de prendre ou de reprendre un emploi. [...]

Source : Arnaud Parienty *Alternatives Economiques* n° 245 - mars 2006

## DOCUMENT 9

Un train de réformes va être lancé en France au début des années quatre-vingt-dix [...]. Elles consistent à resserrer les liens entre cotisation et prestation, ce qui entraîne une diminution de la couverture sociale des assurances sociales (en nombre de personnes couvertes comme en niveau des prestations). Cette réduction de la couverture des assurances sociales implique le développement de nouvelles prestations, qui ne relèvent pas du répertoire bismarckien de protection sociale. [...] Il s'agit dorénavant de faire financer par l'impôt les prestations non contributives, [c'est-à-dire non conditionnées par des cotisations antérieures de la part des bénéficiaires], comme l'Allocation de solidarité spécifique ou l'Allocation d'insertion pour le chômage (réforme de 1984), ou bien le Minimum vieillesse pour les retraites [...]. De même, le remplacement des cotisations sociales salariés maladie par la Contribution sociale généralisée (CSG), décidé en 1995 et mis en place en 1998, qui signifie pourtant une fiscalisation du financement de la protection maladie, contraire aux souhaits des syndicats de salariés, est accepté par ces derniers dans la mesure où il va de pair avec la reconnaissance que la prise en charge des soins de santé relève de la solidarité nationale, comme le montre l'annonce de la mise en place de la Couverture maladie universelle (CMU) à la même période.

DOCUMENT 10

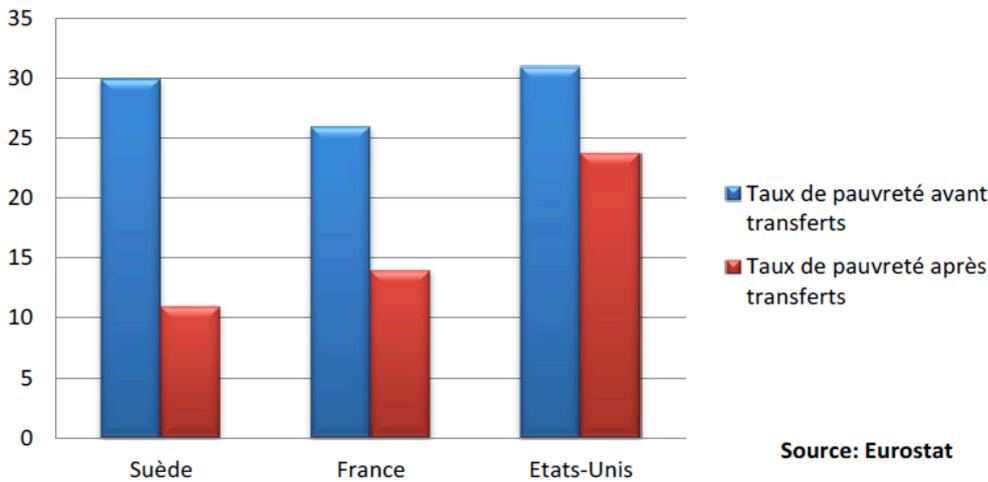
Montant annuel moyen des prestations sociales par unité de consommation en 2010

	Prestations familiales sans condition de ressources	Prestations familiales sous condition de ressources	Allocations logement	Minima sociaux : RSA socle, ASS, AAH, etc.	RSA activité
1 <sup>er</sup> quintile	975	547	1284	1237	87
2 <sup>ème</sup> quintile	541	310	269	175	8
3 <sup>ème</sup> quintile	594	240	102	73	4
4 <sup>ème</sup> quintile	549	156	42	46	2
5 <sup>ème</sup> quintile	516	27	20	25	2

CAZENAVE et al, « La redistribution : état des lieux en 2010 et évolution depuis 20 ans », INSEE, France, Portrait Social, Edition 2011

DOCUMENT 11

Impact des transferts sociaux sur les taux de pauvreté (exprimés en %) en 2004



Source: Eurostat

DOCUMENT 12 : Evolution du rapport inter décile (D9/D1) des niveaux de vie en France (Insee)

